

ENTENTE SPORTIVE



CHARLY-VERNAISON

N° Club : 1060

Affiliation FFF : 504416

N° Agrément Jeunesse & sport : 06907ET0003

Siret : 44411552100023

Charly, le 30 Mai 2024

Mesdames, Messieurs,

L'assemblée générale ordinaire de L'Entente Sportive Charly-Vernaison Football se déroulera le :

Mercredi 3 juillet 2024 à 19h au Stade Raymond Bourette

Ordre du jour :

Rapport moral par le président

Bilan Sportif

Objectif Labellisation

Renouvellement du bureau

Rapport financier et budget prévisionnel par la trésorière

Questions diverses

Nous comptons sur votre présence.

Nous lançons un appel à tous les parents amateurs de football susceptibles de s'engager comme éducateurs ou membres actifs au sein du club, ils seront les bienvenus dans l'équipe de bénévoles pour assurer la pérennité du club.

A l'issue de l'assemblée, tous les participants sont conviés à un apéritif.

Patrick SAUCILLON

Président

DELEGATION DE VOTE

Je soussigné.....Autorise.....

à utiliser mon droit de vote durant l'assemblée générale de l'E S Charly Football.

Signature